



ABC arbitrage Distribution novembre 2017

Le groupe ABC arbitrage procède à la distribution d'un montant de 0,20€ par action ordinaire conformément aux décisions de l'assemblée générale du 16 juin 2017.

Le détachement s'est opéré le 23 novembre 2017 pour une mise en paiement le 27 novembre 2017.

Cette opération a le caractère d'un remboursement d'apports au sens de l'article 112 1° du Code général des impôts. Le montant ne sera donc pas soumis à l'impôt sur les revenus de l'année 2017 mais viendra minorer le prix de revient d'acquisition des actions concernées ; l'imposition ne s'appliquera en conséquence qu'au moment de la cession desdites actions. Ces informations fiscales sont fournies à titre indicatif, les actionnaires sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel en vue de déterminer le régime d'imposition qui leur est applicable.

La publication des comptes consolidés annuels du groupe ABC arbitrage aura lieu le 27/03/2018.

Contacts : www.abc-arbitrage.com
Relations actionnaires : actionnaires@abc-arbitrage.com
Relations presse : VERBATEE / v.sabineu@verbatee.com

EURONEXT Paris - Compartiment B
ISIN : FR0004040608
Reuters BITI.PA / Bloomberg ABCA FP